



SRED

Numéro 12
Février 2003

Notes d'information du

SRED

Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève

Diplômés de la formation *Licence mention enseignement (LME)* de l'Université de Genève

Susanne Hagemann¹

Cette note d'information présente les résultats d'une étude qui a été réalisée en collaboration avec l'Université de Genève dans le cadre du projet GPE (voir encadré plus loin). Cette étude a été motivée par le fait que près de 85% des enseignants recrutés par le Département de l'instruction publique du canton de Genève disposent d'une licence ou d'un diplôme délivré par l'Université de Genève (chiffres pour la rentrée scolaire 2001/2002), faisant ainsi de l'Université de Genève le bassin de recrutement le plus important pour l'engagement de ses enseignants. Cette note décrit l'évolution du nombre de diplômés de l'Université de Genève pour la nouvelle formation LME des enseignants du primaire.

La nouvelle formation LME des enseignants du primaire depuis 1996 – quelques éléments statistiques

Combien d'enseignants primaires sont-ils formés actuellement ? Comment s'articulent la formation, l'obtention de la licence et l'engagement à l'enseignement primaire ? Le nombre des diplômés va-t-il correspondre aux besoins du canton de Genève ? Pour réfléchir à ces questions, il faut tenir compte non seulement des besoins en termes quantitatifs, mais aussi en termes qualitatifs.

Si les autorités du canton de Genève, de concert avec les différents partenaires, ont décidé de mettre sur pied une nouvelle formation des enseignants primaires dès 1996, la *Licence en sciences de l'éducation mention enseignement*, c'est surtout avec l'intention de former des professionnels qui puissent davantage faire face à la complexité des situations éducatives et aux différents changements intervenant dans le monde scolaire et dans la

société. Cette décision s'inscrit dans un mouvement de réforme générale des systèmes de formation des enseignants primaires en Suisse et à l'étranger. Cette nouvelle formation apporte des changements en profondeur qui vont notamment exercer une influence importante sur la planification des effectifs des enseignants du primaire.

- La durée des études a été prolongée de trois à quatre ans, soit une année de tronc commun et trois ans de deuxième cycle LME ;
- le nombre des étudiants admis chaque année au deuxième cycle de la LME, dépendant notamment du nombre de places de stage disponibles dans les écoles primaires, a été fixé à 80 de 1996 à 2001, et est passé à 100 étudiants depuis la rentrée 2002 ;
- la formation actuelle met l'accent sur l'acquisition d'un

éventail de compétences professionnelles et académiques qui devraient permettre à l'enseignant de réfléchir de manière plus globale et permanente sur sa pratique. Cette conception vise à renforcer les capacités des futurs enseignants à accompagner les transformations de l'enseignement primaire et des modes de travail utilisés, ainsi qu'à développer des aptitudes d'auto-évaluation et de formulation de leurs propres besoins en formation continue. Un autre point essentiel constitue le développement des compétences au niveau de la collaboration tant à l'intérieur des écoles qu'avec les différents partenaires responsables de l'éducation ;

- les nouveaux diplômés sont polyvalents, c'est-à-dire qu'ils sont formés pour enseigner dans les trois divisions de l'école primaire (élémentaire, moyenne et spécialisée) à partir d'une culture pédagogique commune.

¹ Collaboratrice scientifique de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève.

Du point de vue de la planification à moyen et à long terme, cette polyvalence permet une mobilité accrue entre les divisions en fonction des besoins ;

- la nouvelle formation délivre une licence universitaire, ce qui ouvre de meilleures possibilités de réorientation professionnelle en fonction de l'évolution des projets personnels et des besoins de l'enseignement primaire ;
- à la différence des Etudes pédagogiques (la formule antérieure de formation des enseignants de l'école primaire), les étudiants ne sont plus employés de l'enseignement primaire depuis leur première année d'études et ne reçoivent plus de salaire. Par conséquent, ils doivent financer leurs études par leurs propres moyens. Ce n'est qu'à la fin de leurs études qu'ils décident de postuler ou non pour un poste dans l'enseignement primaire. A Genève, les diplômés bénéficient d'une priorité d'engagement, mais la Direction de l'enseignement primaire (DEP) n'est pas tenue de les engager automatiquement.

L'évolution du nombre de licences LME

Pour suivre le nombre de diplômés sortis des quatre volées de la formation, il faut étudier les cohortes du deuxième cycle de formation, observer en combien de temps les étudiants d'une cohorte obtiennent leur licence et estimer le nombre de diplômés qui pourront postuler chaque année à l'enseignement primaire. La durée minimale des études du deuxième cycle est de trois ans à plein temps. Pour pouvoir postuler à l'enseignement primaire, il faut en principe obtenir la licence au plus tard à la session de juillet de l'année correspondante. A cet égard, soulignons que dans la plupart des facultés il est relativement rare qu'un nombre important d'étudiants terminent leur licence à la première session d'examens, soit en juillet. L'année universitaire s'achève normalement avec la session d'octobre et les étudiants ont souvent besoin d'un temps supplémentaire pour terminer leur mémoire. Dans ce contexte, le nombre élevé de licences LME obtenues à la première session d'examens témoigne d'un enga-

gement important de la part des étudiants. Il convient aussi de souligner le nombre relativement négligeable d'abandons ou d'éliminations malgré les contraintes d'une formation exigeante à plein temps.

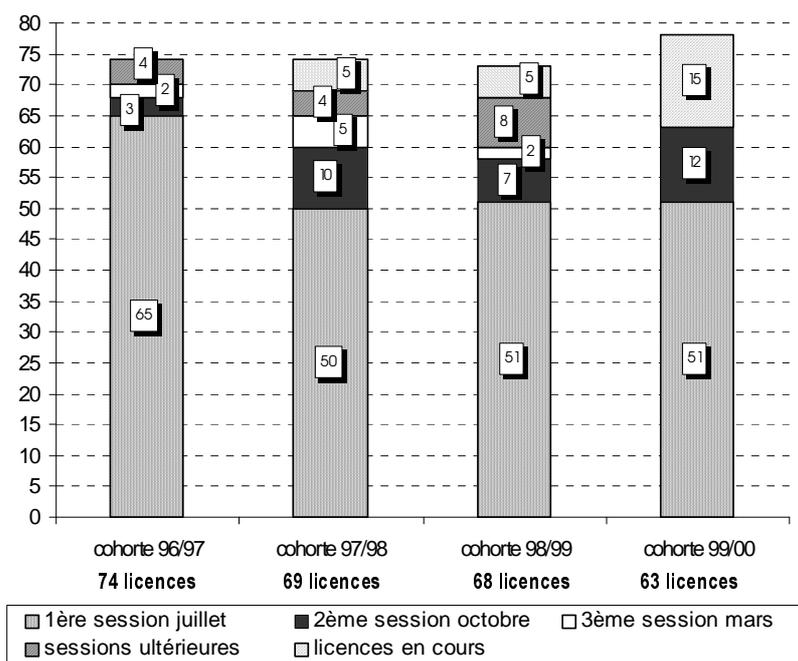
Il est encore prématuré de faire des prévisions concernant l'obtention des licences LME étant donné que seules quatre cohortes ont accompli les quatre ans d'études du programme. En raison du nombre limité de places de stage disponibles dans les écoles primaires, le nombre d'étudiants admis au deuxième cycle de la LME a été fixé à 80 par année pour les quatre premières cohortes, le nombre moyen d'étudiants par cohorte se situe autour de 75 étudiants à la fin des études. Parmi les étudiants restants, certains, déjà titulaires d'une autre licence, ont été engagés par la DEP avant de commencer leurs études LME, d'autres ont abandonné ou ont été éliminés. Au total, sur ces quatre cohortes, 274 étudiants ont obtenu leur diplôme, alors que 20 étudiants poursuivent encore leurs études en vue de l'obtention de leur licence.

Présentation des objectifs du projet GPE

La Gestion prévisionnelle des enseignants (GPE) est un projet qui répond à un besoin exprimé par le Secrétariat général du Département de l'instruction publique (DIP) de Genève. Cette démarche a pour objectif de contribuer à une gestion quantitative, qualitative et prévisionnelle des enseignants permettant au DIP :

- de prévenir les pénuries / pléthores des personnels enseignants et d'assurer une relève de qualité ;
- de créer des instruments d'application, des outils effectifs et fiables même dans une période de multiples changements ;
- de gérer les ressources du système éducatif de manière efficace et anticipative, afin de déterminer des mesures cohérentes et proactives – anticipatives à tous les niveaux ;
- de mieux appréhender le fonctionnement du système éducatif genevois dans sa globalité afin de lui garantir une meilleure maîtrise de celui-ci.

Graphique 1 : Nombre de diplômes LME obtenus aux différentes sessions d'examens par cohortes, état novembre 2002



Source : FPSE, Genève

Le **Graphique 1** montre le nombre de licences obtenues par chaque cohorte aux différentes sessions d'examens. Au niveau de la première cohorte d'étudiants (96/97), le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence dans le délai minimal de trois ans pour le deuxième cycle à la première session d'examens en juillet est particulièrement élevé. Deux éléments ont probablement joué un rôle important. Entre la fermeture des Etudes pédagogiques et l'ouverture de la nouvelle formation initiale, trois ans se sont écoulés. En attendant, un certain nombre d'étudiants ont pu suivre quelques cours et séminaires à l'avance et avaient de ce fait moins de travaux à faire au niveau du 2^e cycle de la LME. D'autre part, ayant attendu déjà plusieurs années l'ouverture de la nouvelle formation, ces étudiants étaient très motivés à terminer leurs études dans les plus brefs délais. Soixante-cinq d'entre eux ont obtenu leur licence à la session d'examens suivant directement les trois ans de deuxième cycle.

Dès la deuxième cohorte (97/98), le nombre de licences obtenues suite à la première session de juillet tombe à 50, pour se maintenir à 51 pour les deux cohortes suivantes. Globalement, on constate que les étudiants tendent à allonger peu à peu la durée de leurs études. Ainsi, par exemple, 15 étudiants de cette cohorte obtiennent leur licence au cours des deux sessions suivantes (10 en octobre et 5 en mars) alors qu'ils sont seulement 9 (7 en octobre et 2 en mars) de la cohorte suivante (98/99). Plusieurs raisons peuvent être considérées : le travail en parallèle avec les études, des charges de famille, des accouchements, des demandes de congés, etc.

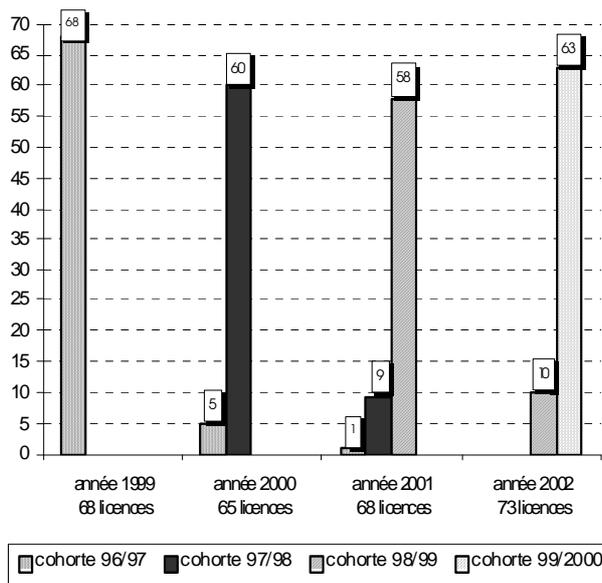
Le **Graphique 2** montre toutefois que sur la durée, le nombre de licences obtenues par année tend à se régulariser. Chaque année, aux diplômes obtenus par la dernière cohorte s'ajoutent les licences des cohortes précédentes qui compensent ainsi en partie le décalage dans le temps. Pour la période de 1999 à 2002, le nombre de licences obtenues

par année s'élève à 68,5 en moyenne. Signalons à cet égard qu'en 2002, 73 étudiants ont obtenu leur licence. Ce nombre relativement important est dû aux licences obtenues par la dernière cohorte qui s'élève à 63.

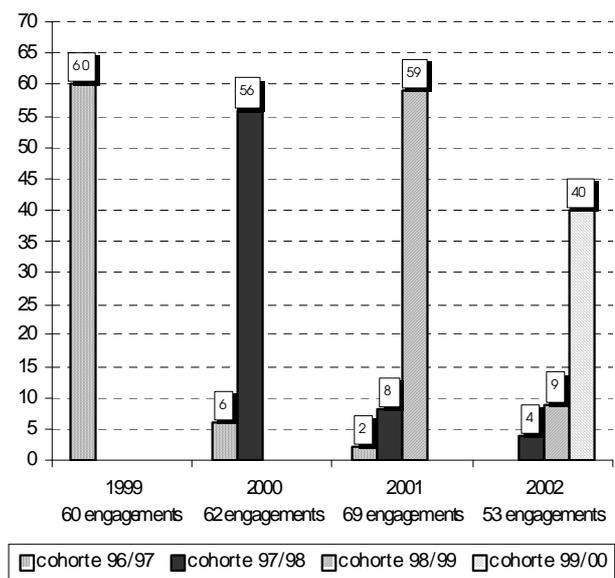
L'évolution du nombre des engagements

A l'heure actuelle, sur le plan quantitatif, on constate que le nombre de diplômés LME s'avère insuffisant par rapport aux besoins d'enseignants et de postes à pourvoir dans l'enseignement primaire public genevois. Une partie des manques sont couverts par l'engagement de brevetés provenant d'autres cantons, dans le cadre de l'accord intercantonal qui reconnaît l'équivalence des diplômes d'enseignement à l'engagement. Des enseignants titulaires d'un diplôme pédagogique français (IUFM) ont également été engagés.

Graphique 2 : Nombre de diplômés LME par cohortes et par années, état novembre 2002



Graphique 3 : Engagements dans l'enseignement primaire genevois par cohortes et par années (licences obtenues et en cours), état septembre 2002



En outre, la Direction de l'enseignement primaire a engagé un nombre important de licenciés non porteurs de LME provenant notamment de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et de la Faculté des lettres. Ces suppléants doivent suivre une formation pédagogique complémentaire en emploi au sein de l'institution durant trois ans.

Notre analyse se limite ici à observer les engagements des étudiants LME au sein de l'enseignement public primaire genevois (voir **Graphique 3**). Au niveau des cohortes, la répartition dans le temps de l'obtention des licences se retrouve de manière similaire au niveau des engagements. Chaque année, la Direction de l'enseignement primaire engage des diplômés des différentes cohortes. Il est à noter à cet égard que la DEP engage aussi chaque année quelques étudiants en fin d'études de la LME qui n'ont pas encore obtenu leur licence au moment de leur engagement. En règle générale, elle ne leur offre que des postes à temps partiel afin qu'ils

puissent terminer leur licence en cours d'année.

Chaque année, un petit nombre de licenciés ne postulent pas dès l'obtention de leur diplôme. A la différence des Etudes pédagogiques, cette situation peut être en bonne partie expliquée par le fait que les étudiants ne sont plus employés de l'enseignement primaire au cours de leur formation. Par conséquent, ils décident seulement à la fin de leurs études si, et à quel moment, ils postulent pour un poste dans l'enseignement primaire. Ainsi, à chaque rentrée scolaire, quelques diplômés décident soit de retarder leur entrée dans le métier pour diverses raisons, soit d'abandonner cette voie professionnelle.

Les trois premières années, entre 1999 et 2001, on constate une augmentation progressive des engagements : ceux-ci passent de 60 à 62, puis à 69. Normalement, si les conditions d'obtention de licence avaient été appliquées de manière stricte (obtention de la licence en juillet), une partie d'entre eux n'auraient pu être engagés que l'année suivante. Toutefois,

la plupart des étudiants engagés sans licence en septembre – seul leur mémoire restant en principe à terminer – ont réussi leur diplôme au cours de l'année scolaire.

La rentrée scolaire 2002 marque un changement. Elle donne lieu à 53 engagements seulement. Cette baisse des engagements est surtout due à un nombre nettement inférieur de postulations de la part des diplômés de la dernière cohorte. Il est à relever que seuls 40 étudiants LME de cette cohorte ont déposé leur candidature, alors que pour la cohorte précédente, ce nombre s'élevait à 59 étudiants. Cette situation préoccupante est d'autant plus surprenante que, pour cette cohorte, le nombre de licences obtenues en 2002 à la première session est plus élevé (63 licences) que pour les deux cohortes précédentes (respectivement 60 et 58). Il faudra attendre l'année prochaine pour savoir si cette baisse des engagements sera compensée par un nombre plus important de postulants des cohortes précédentes et si ce phénomène se poursuivra pour les cohortes suivantes.

Perspectives

Pour pallier en partie aux manques de diplômés dans le futur, des mesures ont d'ores et déjà été prises. Depuis la rentrée 2002, le nombre des étudiants admis à la LME a été augmenté de 80 à 100 par année. En outre, la Section des sciences de l'éducation de la FPSE a entrepris des travaux de préparation en vue de la mise sur pied d'un programme de formation pour les porteurs de licences autres que la LME conduisant à un certificat complémentaire d'enseignement, formation actuellement assurée par la Direction de l'enseignement primaire.

Dans une perspective à plus long terme, la polyvalence de la formation LME devrait favoriser la mobilité des enseignants primaires entre les divisions élémentaire, moyenne et spécialisée de l'école primaire. En outre, la LME, en tant que titre universitaire, peut faciliter une éventuelle réorientation professionnelle en fonction des projets des enseignants et/ou des besoins de l'institution. Les informations disponibles sur quatre ans seulement ne permettent pas encore le recul nécessaire pour effectuer des prévisions fiables sur plusieurs années. Le DIP a cependant initié une étude en vue d'effectuer des prévisions précises concernant les besoins en enseignants.

Ces prévisions devraient être mises en relation avec la situation de l'emploi au sein des autres cantons romands, ainsi qu'avec les changements actuels dans le domaine des Hautes écoles pédagogiques et de l'Université, notamment en ce qui concerne la Déclaration de Bologne. Un certain nombre d'études complémentaires pourraient aussi être menées notamment sur le temps passé en études et sur le temps d'attente entre la fin des études et la postulation à l'enseignement. ■

Les Cahiers du SRED

No 1 : **La ligne du temps. Enquête psychologique.**
DUCRET J.-J., JAGASIA N. Juin 1998, 92 p.

No 2 : **La littératie à Genève. Enquête sur les compétences des adultes dans la vie quotidienne.**
LURIN J., SOUSSI A. Octobre 1998, 182 p.

No 3 : **Actes du colloque « Expertise et décisions dans les politiques de l'enseignement ».**
LURIN J., NIDEGGER C. (coord.). Février 1999, 175 p.

No 4 : **Culture religieuse et école laïque.**
HUTMACHER W. (dir.). Mars 1999, 163 p.

No 5 : **Violence ordinaire.**
VUILLE M., GROS D. Collab. J.-P. BOILLAT, C. BAUDET, A. BEKIEKH, A. JORIMANN et D. MORIN.
Juin 1999, 227 p.

No 6 : **Voyage dans un espace multidimensionnel. Textes réunis en l'honneur de Daniel BAIN.**
Contributions de J.-P. Bronckart, J. Cardinet, M. Crahay, A. Giordan, A. Gretler, A. Grisay, Ph. Perrenoud et J. Weiss. Novembre 1999, 150 p.

No 7 : **Jean Piaget 1968-1979 : Une décennie de recherches sur les mécanismes de construction cognitive.**
DUCRET J.-J. Mai 2000, 540 p.

No 8 : **Actes du colloque « Constructivismes : usages et perspectives en éducation » (vol. I et II).**
Septembre 2001, environ 1000 p.

No 9 : **Education et vivre ensemble. Actes du colloque « La problématique du vivre ensemble dans les curricula ». Learning to live together and curricular content.**
AUDIGIER F., BOTTANI N. (éds). Décembre 2002, 282 p.

SRED

Service de la recherche en éducation

12, quai du Rhône, 1205 Genève, Suisse

Tél. (+41) 022 327 57 11 - Fax (+41) 022 327 57 18

Site internet : <http://agora.unige.ch/sred>